



Accident du travail ou pas ?

Par **cat**, le **14/01/2010** à **12:13**

Bonjour,

voilà, ma fille a subi du harcèlement moral, elle a fait une dépression et est actuellement toujours en arrêt. la personne n'a eu aucun blâme, rien du tout apparemment elle connaît une personne de haut placé dans cette enseigne de magasin.

ma fille a 4 témoignages écrit. il y a 8 jours elle a reçu un courrier de la cpam qui lui confirmait qu'elle était considérée en accident du travail.

aujourd'hui, elle avait un rendez vous avec le médecin de la cpam qui lui a dit qu'elle n'était pas en accident de travail mais en maladie.

que se passe t'il, il a t'il deux cpam ou quoi ?

merci de votre réponse ma fille est éfondrée une fois de plus.

une maman très inquiète